

L'ANCER La lettre de

BULLETIN DE LIAISON DES CHASSEURS PROTECTEURS DE LA NATURE

N° 57- MARS 2007

La "Lettre de l'ANCER" est une publication réalisée par l'Association Nationale pour une Chasse Ecologiquement Responsable fondée en 1989.

Association pour une Chasse Ecologiquement Responsable

Siège Social :
1, rue de la Truite
78550 - HOUDAN

COMITE DE REDACTION

Michel LEGOUX
Simon CHARBONNEAU
Elisabeth DE BAUDREUIL

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Pierre ATHANAZE
Jean-Paul BOIDOT
Lydia et Claude BOURGUIGNON
Simo CHARBONNEAU
Brigitte COHU
Marcel DELBOS
Christian DROCOURT

ADHESIONS-ABONNEMENTS

ANCER
1, rue de la Truite
78550 - HOUDAN
Tel/Fax 01.30.88.11.67
ancer.asso@wanadoo.fr

Les adhérents bénéficient de la gratuité de la revue.

Adhésion France : à partir de 30 €
Adhésion Etranger : à partir de 35 €

Les textes et articles publiés dans la "Lettre de l'ANCER" engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

EDITORIAL

Depuis sa création en 1989 l'ANCER s'est résolument tenue dans un apolitisme prudent, estimant contrairement à d'autres, qu'il est dangereux de mêler chasse et politique. Il n'est nullement question à la faveur des prochaines échéances électorales de revenir sur cette position.

Les adhérents de l'ANCER sont des citoyens comme les autres, ont des opinions politiques, et votent. Ils s'exprimeront donc, lors de ces prochaines élections en fonction de leur sensibilité politique personnelle.

Les chasseurs de l'ANCER ne manqueront toutefois pas d'étudier attentivement les propositions des différents candidats en matière de protection des milieux naturels et de sauvegarde de la biodiversité. Le patrimoine vivant est en effet, un bien commun si précieux pour tous les habitants de notre pays mais aussi de la planète que nous ne pouvons accepter de le laisser dilapider par tous ceux qui le considèrent inépuisable. Son avenir est définitivement lié au notre, nous n'avons aucune raison de nous montrer conciliants ! Nous savons aussi maintenant qu'il n'y a pas de solution de rechange pour nous-même et nos enfants !

Tous les combats déjà menés dans ce sens seront donc portés, par nos adhérents, à l'actif des partis qui les ont soutenus, toutes les réalisations acquises bénéficieront de notre bienveillance, toutes les promesses qui laissent espérer une prise en compte de cette réalité seront les bienvenues et tous les signes de renoncement à leur application seront comptabilisés au débit des intéressés.

La perspective d'une chasse désormais « écologiquement responsable » dans un pays écologiquement responsable peut devenir réalité ? Pour tous les passionnés que nous sommes, ce pourrait être la plus belle des « ouvertures » !

La rédaction.



NOMINATIONS AU C.N.C.F.S.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ARRETE
portant nomination au Conseil national de
la chasse et de la faune sauvage

La ministre de l'écologie et du développement durable,
Vu le code de l'environnement, et notamment les arti-
cles R. 421-1 à R. 421-3

Vu l'arrêté du 12 mars 2002 portant nomination au
Conseil national de la chasse et de la faune sauvage,
modifié ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2002 relatif à la désignation des
membres du Conseil national de la chasse et de la faune
sauvage et des membres du conseil d'administration de
l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et
portant diverses mesures relatives à la chasse,

Arrête :

Article 1

- Sont nommés membres du Conseil national de la
chasse et de la faune sauvage :

- En qualité de président de fédération des chasseurs,
proposé par la Fédération nationale des chasseurs :

M. Jean-Pierre GAILLARD, président de la fédération
départementale des chasseurs de l'HERAULT, sup-
pléant, en remplacement de M. Alain ESCLOPE ;

- En qualité de président d'association nationale de
chasse, proposé par la fédération nationale des chas-
seurs :

M. Alain ESCLOPE, président de l'Association nationale
des chasseurs de montagne, titulaire, en remplacement
de M. Bernard BAUDIN ;

- En qualité de représentants des organisations profes-
sionnelles représentatives de l'agriculture et de la forêt,

- En qualité de personnalité qualifiée en raison de
ses compétences cynégétiques : M. Michel LEGOUX,
président de l'Association nationale pour une chasse
écologiquement responsable, suppléant, en rempla-
cement de M. Vincent GRATADOUR ;

proposés par le ministre de l'agriculture :

M. Bertrand SAGET, représentant la Fédération nationa-
le des Syndicats d'exploitants agricoles, titulaire, en
remplacement de M. Jacques CHAZALET

M. Edouard VASSEUR, représentant les Jeunes agricul-
teurs, suppléant, en remplacement de M. Damien OLLI-
VIER.

Article 2

- Le directeur de la nature et des paysages est chargé de
l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal
officiel de la République française.

Fait à Paris, le - 6 FE V. 2007
Pour la Ministre et par délégation,
Le Directeur de la Nature et des Paysages



QUI SONT LES ADHERENTS DE L'ANCER ?

Il y a quelques mois, nous vous avons adressé un
questionnaire destiné, d'une part à mettre à jour
notre fichier, d'autre part à faire une analyse du pro-
fil des adhérents de notre association.

Nous avons eu un taux de retour particulièrement élevé
(plus de 80%), soyez en remerciés.

Vous trouverez ci-dessous les résultats de l'analyse que
nous avons réalisée :

CHASSEURS	NON CHASSEURS
96%	4%

Dans les non chasseurs, figure un nombre non néglige-
able d'anciens chasseurs atteints par la limite d'âge qui
sont restés fidèles à l'ANCER

HOMMES	FEMMES
98,5%	1,5%

C'est moitié moins que le chiffre « officiel de 3% »
annoncé par la FNC. Vu du terrain, ce 3% nous paraît
pour le moins optimiste, faut-il en conclure que beau-
coup de nos compagnes même si elles ont leur permis
et le valident chassent peu ?

LE PLUS AGE	LE PLUS JEUNE
Année de naissance 1921	Année de naissance 1990

Presque 70 ans séparent donc notre vétéran du benja-
min : une éternité en ce qui concerne l'évolution de la
pratique de la chasse.

AGE MOYEN	ANCIENNETE MOYENNE DU PERMIS
Tout juste 50 ans	Supérieure à 30 ans

Comme on le voit, l'adhérent « moyen » de l'ANCER est un chasseur d'expérience encore jeune.

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	
Salarié secteur privé	23%
Salarié secteur public	18%
Enseignant	10%
Prof libérale / chef d'entreprise	9%
Artisan / Commerçant	5%
Agriculteur et assimilé	7%
Retraité	20%
Etudiant	4%
Autres	4%

En rapprochant ces chiffres des données INSEE, on peut en conclure, en ce qui concerne les « actifs », que les adhérents de l'ANCER sont représentatifs de la population française. Une seule exception, mais qui s'explique compte tenu de l'activité que nous pratiquons, une sur-représentation des agriculteurs et assimilés.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE		
REGION NORD	Nord / Pas de Calais – Picardie - Hte Normandie – Champagne / Ardennes	4,2%
REGION EST	Alsace - Lorraine – Bourgogne - Franche Comté	8,9%
REGION OUEST	Bretagne – Pays de Loire – Basse Normandie	12,5%
REGION IDF - CENTRE	Ile de France - Centre	18,6%
REGION RAA	Rhône / Alpes – Auvergne - Limousin	23,7%
REGION SUD EST	Paca – Languedoc / Roussillon	5,6%
REGION SUD OUEST	Midi / Pyrénées – Aquitaine – Charente / Poitou	26,5%

Nous restons toujours, bien implantés dans notre « fief historique » le SUD-OUEST, mais RAA et IDF / CENTRE connaissent ces dernières années, un développement soutenu.

MODES DE CHASSES PRATIQUES	
Chasse à tir - Petit gibier	82%
Chasse à tir - Grand gibier	63%

Chasse à l'arc - Petit gibier	8%
Chasse à l'arc - Grand gibier	11%
Vénerie sur terre	5%
Vénerie sous terre	4%
Pigeons en palombières	7%
Gibier d'eau à la hutte	6%
Autourserie - Fauconnerie	4%
Autres modes de chasse	5%

Dans « autres modes de chasse » nous trouvons essentiellement la chasse à la passée des migrateurs. Sans surprise, plus de 80% des adhérents chassent le petit gibier, mais presque les 2/3 déclarent chasser aussi le grand gibier.

A l'exception des pratiquants des chasses spécialisées qui sont très souvent monomodes, les adhérents conjuguent en moyenne presque 2 modes de chasse : 1,9 pour être précis.

SUPPORT DE CHASSE	
ACCA	40%
CHASSES COMMUNALES	38%
TERRITOIRE PRIVE	45%
TERRITOIRE O.N.F	15%
CHASSES COMMERCIALES	2%

On voit bien que le premier support de chasse c'est l'ACCA (pour les départements y sont soumis) ou la chasse communale.

La moyenne générale d'utilisation des supports de chasse par adhérent étant de 1,4, les territoires privés, ONF et les chasses commerciales (d'une manière extrêmement marginale) ne viennent donc très souvent qu'en complément de la société de chasse locale..

NOMBRE DE CHIEN DE CHASSE	
AUCUN	32%
1 CHIEN	39%
2 CHIENS	18%
3 CHIENS	5%
4 CHIENS ET PLUS	6%

C'est probablement un signe des temps (vie en ville, développement du grand gibier) 1/3 de nos adhérents ne connaissent pas (plus ?) le bonheur de posséder un chien de chasse.

TYPES DE CHIENS DE CHASSE	
ARRETS	56%
COURANTS	24%
RETRIEVERS / LEVEURS	8%
CHIENS DE SANG	3%
MULTIPLES	9%

Une large majorité utilise des chiens d'arrêts, avec à égalité, et loin devant les autres races les setters et les épagneuls suivis des braques. Pour les retrievers/leveurs on ne trouve pratiquement que des labradors et des springers. Pour les courants aucune race ne se détache on trouve de tout.

GIBIER RECHERCHE

En ce qui concerne le grand gibier, on retrouve classiquement pour les chasseurs de plaine : chevreuils, cerfs et sangliers, auxquels on ajoute mouflons et chamois ou isards pour les chasseurs de montagne. Ne pas oublier le renard considéré, à juste titre par beaucoup, comme un véritable gibier et qui est très fréquemment cité.

Pour le petit gibier est citée comme particulièrement recherchée et loin devant toutes les autres espèces : la bécasse. Est aussi très souvent cité le pigeon ramier et à un degré moindre, la caille, la bécassine, les turdids et les canards ainsi que le lapin. Le lièvre la perdrix et surtout le faisan sont beaucoup moins cités. En conclusion, nos adhérents et ça n'est pas une surprise, s'intéressent principalement aux espèces qui sont exemptes de lâchers.

AUTRES ACTIVITES CYNEGETIQUES	
ELUS	15%
GARDES PARTICULIERS	5%
PIEGEURS AGREES	16%

Les adhérents de l'ANCER sont très impliqués dans la vie de leur société de chasse, puisque 15% exercent des fonctions électives, 5% sont gardes particuliers et 16% sont piégeurs agréés.

Dans notre questionnaire nous vous avons interrogé sur les « autres associations cynégétiques et de protection de la nature auxquelles vous apparteniez ».

En ce qui concerne les associations cynégétiques, nombreux sont ceux qui adhèrent aussi aux principales Association de Chasse Spécialisées : au premier rang desquelles figurent évidemment compte tenu de ce que l'on a pu voir précédemment, le CNB et l'ANCGG. Mais nous comptons aussi des adhérents au CICB, à la FFCA, à l'UNUCR, à l'ANPG, à l'AFEVST, au CGM et à la Société de Vénerie.

Pour les associations de protection de la nature près du tiers des personnes qui ont répondu à notre questionnaire déclarent adhérer au moins à une APN. Ce sont soit, de grandes associations nationales ou internationales : Greenpeace, WWF, LPO etc ..., soit à des APN régionales, départementales ou locales.

En conclusion et n'en déplaise à certains, les résultats de ce sondage (auxquels plus de 80% de nos adhérents ont répondu), montre sans ambages que l'Adhérent de l'ANCER est avant tout un chasseur. Même s'il est passionné, ce qui apparaît aussi clairement au vu des résultats, il n'en exerce pas moins sa passion d'une manière écologiquement responsable en recherchant du gibier naturel et en se préoccupant de son environnement. En outre il à la fibre associative : par son engagement dans les ACS, dans les APN, mais aussi par son implication active dans la vie de sa Société de chasse.

NB : Vous pourrez trouver sur le site internet de la FNC les résultats d'un sondage réalisé sur un échantillon de 1000 chasseurs qui est particulièrement intéressant. J'y ai relevé ce paragraphe relatif aux « freins » : « *Les freins révèlent une insatisfaction des chasseurs, on pourrait presque dire un « mauvais rapport qualité/prix » entre leur passion et sa réalité. Manque de gibiers, de territoires, réglementation contraignante, coût d'accès élevé, sont autant de signaux qui doivent alerter : le chasseur aujourd'hui est prêt à s'investir mais il est aussi devenu un consommateur exigeant et attentif, »* Dommage que dans tout ça la FNC retienne prioritairement l'aspect réglementaire en oubliant largement qu'il faut avant tout offrir une activité qui soit attrayante et surtout authentique.

Michel LEGOUX.



IMPORTANT, PRENEZ DATE !

LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANCER AURA LIEU LE DIMANCHE 1ER AVRIL 2007 A RAMBOUILLET, DANS LE CADRE DU SALON INTERNATIONAL DE LA CHASSE.

Vous recevrez ultérieurement et individuellement toutes les informations relatives à la tenue de cette Assemblée.

CHASSE DE LA BECASSE, LE POINT DU CNB À MI-SAISON 2006/2007

Après consultation des membres du C.N.B., du contrôle du suivi béc@notes, des diagnostics des échantillons d'ailes, des vérifications pondérales, mais également du suivi baguage (réseau bécasse ONCFS) et des données recueillies auprès des membres de la FANBPO, la saison bécassière 2006 / 2007, dans sa période dite de migration, se caractérise par :

- une répartition hétérogène des oiseaux, dans le temps, mais surtout dans l'espace, avec une légère préférence pour certaines zones d'altitude,

- un stationnement bref des oiseaux et un gradient de répartition des oiseaux diminuant nettement pour les pays situés géographiquement les plus au sud.

- Une bonne fréquentation en SUISSE, correcte en IRLANDE et PAYS DE GALLES, très moyenne en ITALIE, GRÈCE et TURQUIE, et mauvaise pour l'ESPAGNE et la TUNISIE.

Ce phénomène a été remarqué pour beaucoup d'espèces de migrateurs, et en particulier la bécassine des marais, dont les suivis annuels rigoureux sont donnés par nos amis du C.I.C.B.

Les indicateurs biométriques, biologiques, physiologiques, sont bons et confirment des oiseaux en bon état de santé.

L'indice Cynégétique d'Abondance (I.C.A.) traduit une fréquentation très acceptable, et l'Indice d'Abondance Nocturne (I.A.N.), réalisé le 30 11 2006 par l'ONCFS permet d'écrire : " l'abondance des effectifs hivernants semble proche de la saison dernière."

Toutes ces observations et contrôles permettent de dire que nous vivons une saison d'ensemble Très Moyenne (T.M.). Nous concevons que les moins favorisés manifestent un peu d'inquiétude, qui correspond, de leur part, à une conduite responsable.

Nous venons de connaître deux saisons très bonnes, voire exceptionnelles, alors, n'oublions pas que, dans la nature, toutes les productions subissent des variations annuelles, parfois pluriannuelles, dans l'abondance ou la pénurie.

Il serait hasardeux de donner les raisons de cette disparité de répartition et des fluctuations du cheptel : mauvaise reproduction au printemps 2006, prédation importante lors de la saison précédente, et surtout, douceur inhabituelle et caractéristique des températures sur l'ensemble du Paléarctique Occidental, ce qui entraîne un ralentissement migratoire.

Surtout, restons vigilants ; évitons tout catastrophisme et aussi tout optimisme béat, la saison n'étant pas terminée.

À cette époque de l'année, les Bécasses des bois ont perdu la plus grande partie de leur instinct migratoire. Alors, l'arrivée éventuelle d'une vague de froid leur serait néfaste ; aussi, dans ce cas, les responsables du C.N.B. demanderaient la mise en place immédiate du protocole vague de froid auprès des autorités responsables.

Il est préconisé à chacun d'œuvrer pour le respect absolu des P.M.A. officiels et de ne pas hésiter à s'en imposer un pour soi-même, s'il n'existe pas.

Tirer n'est pas une obligation en soi.

Synthèse réalisée par Jean- Paul BOIDOT



CLUB NATIONAL DES BECASSIERS
Association agréée au titre de la Protection de la Nature
Siège social : 8 impasse des Bois de la Grange à Robin
17770-ALMAGNE

QUAND LES ADHÉRENTS DE L'ANCER PRENNENT LA PLUME ...

Notre adhérent Francis BŒUF a écrit cet article qui a été diffusé dans le journal « Paysan de Demain » organe de la Confédération Paysanne de la Dordogne. Il a su simplement en une douzaine de lignes, agrémentée d'un zeste d'humour, résumer parfaitement nos idées et nos objectifs. Merci Francis de si bien défendre notre association.

La rédaction.

« L'ANCER : des chasseurs protecteurs de la Nature...
Bah ça alors ! Pourquoi pas des bouchers végétariens ou des ayatollahs oenologues tant qu'on y est ! M'enfin le chasseur se doit de ressembler au portrait-robot complaisamment diffusé par les medias « bien-pensants » : un sadique obtus doublé d'un alcoolique invétéré.

L'ANCER, créée en 1989, regroupe des chasseurs écologiquement responsables qui exercent leur passion en respectant le milieu naturel et en s'y intégrant ; elle cherche aussi à rapprocher les chasseurs des protecteurs de la Nature puisque dans plus de 80% des cas, leurs intérêts et leurs idées sont communs.

Par exemple à l'ANCER, nous refusons les lâchers de « cocottes » et nous pensons que pour avoir du gibier véritable il faut restaurer les habitats pour qu'une faune et une flore variées y prospèrent.

Nous pensons aussi que la qualité de l'acte de chasse vaut plus que les tableaux imposants et peu importe le résultat, la bredouille faisant partie des aléas cynégétiques. Nous croyons enfin que la chasse est une des dernières activités qui nous rapprochent de nos ancêtres. Dans un monde de plus en plus aseptisé, la confrontation au sauvage et à la mort ne peut que déranger...

Francis BŒUF agriculteur bio à Pardaillan, chasseur et adhérent de l'ANCER.

Pour en savoir plus, vous pouvez aller sur le site de l'ANCER : <http://assoc.wanadoo.fr/ancer> »



CHASSEURS PÊCHEURS

Nous publions ce mèl reçu récemment qui évoque les similitudes qu'on peut trouver entre la problématique de la pêche et celle de la chasse. Dans une « Lettre » précédente Franck Weber avait évoqué pour nous sa passion pour la pêche (ou la chasse) sous-marine et nous avons déjà pu constater à cette occasion une réelle proximité entre cette activité et la chasse. Nous n'allons pas aller « chasser » sur les terres des associations de pêche, mais si certains d'entre vous souhaitent s'exprimer sur ce sujet dans l'optique d'un parallélisme avec la chasse nous leurs ouvrirons nos colonnes bien volontiers.

La rédaction.

Monsieur,

Je vous envoie ce mail pour vous féliciter et vous encourager à continuer.

Jeune pêcheur et naturaliste, j'ai longtemps côtoyé les milieux naturalistes un peu extrémistes. Je ne comprenais alors pas leur hargne contre la pêche. Pêchant souvent en bord de mer en compagnie de mon grand père, je ne me sentais pas pour autant une âme de viandard !

Puis un ami m'a montré les incohérences des idées de ces mouvements anti-chasses. Je pêche plus que jamais, j'accompagne des amis à la chasse, mais cela ne m'empêche pas d'observer les oiseaux ou de chercher les traces de loutres.

Je me sens utile en protégeant mes cours d'eau, en nettoyant les rives, et surtout je me sens acteur à part entière ! Il y quelques années, en observant simplement le ballet des aigles royaux, je n'étais pas acteur, juste observateur. Je n'avais certes pas d'impact « négatif » (mort d'un animal, notez les guillemets), mais je n'avais pas non plus d'impact « positif » (entretien des rivières), bref, j'étais spectateur, absent de la nature.

La lecture d'un site comme le votre me confirme dans mes idées, et m'incite même à me mettre à la chasse. J'espère qu'un jour les pêcheurs, au lieu de s'éparpiller dans des luttes internes stériles (moucheurs contre toceurs..), sauront créer une association telle que la votre.

Une autre possibilité serait aussi d'ouvrir votre association aux pêcheurs qui font face à beaucoup de problèmes similaires. (lâchers de truites d'élevages comparables aux lâchers de faisans, image se détériorant, conflits d'intérêts..) Cela a-t-il déjà été envisagé ?

La différence pêche - chasse est en effet essentiellement sémantique, l'action étant la même. Ce n'est que l'anthropomorphisme plus accentué pour une proie terrestre qu'aquatique qui différencie ces activités.

Bonne continuation pour votre combat pour une chasse respectueuse.

Gaël
Elève ingénieur agronome

UN EXEMPLE DE DÉCROISSANCE : LA CHASSE ET LA PÊCHE

Si il y a un domaine où les relations de l'homme et de la nature sont déjà frappées d'un processus de décroissance, c'est bien celui de la chasse et de la pêche, tant professionnelle que de loisir. Il s'agit là d'un processus qui est à la fois subi et choisi par les hommes qui pratiquent ces activités depuis la nuit des temps.



Le **processus subi** est avant tout celui de l'appauvrissement progressif de la faune aquatique et terrestre qui est directement lié à celui de la réduction de la biodiversité qui frappe l'ensemble de la planète aujourd'hui. Commencé modestement dès la révolution du néolithique, il n'a fait depuis que s'accélérer avec l'expansion démographique et surtout l'industrialisation galopante des années d'après guerre. Cette pression croissante sur la biodiversité est allée de pair avec la persistance du sentiment humain selon lequel la nature était inépuisable. Alors que la puissance des techniques de chasse et de pêche progressait rapidement à partir du XIX^{ème} siècle, les hommes considéraient que la nature était toujours généreuse et pouvait reconstituer indéfiniment ce que l'on lui prélevait. Notons que cette diminution (plutôt que décroissance car au départ il n'y avait pas de croissance !) dramatique de la biodiversité va de pair, paradoxalement, avec la prolifération de certaines espèces envahissantes et opportunistes, comme, par exemple le silure ou le sanglier. Corollaire de cette évolution, l'effondrement des captures et la décroissance obligée des tableaux de chasse et de pêche dont se vantaient jadis nos aïeux. A son tour, cette chute des populations d'animaux sauvages va entraîner la décroissance du nombre des pêcheurs et des chasseurs (passé de 2 millions en 1976 à 1 millions 3 en 2006) qui avait cru durant les années de prospérité d'après guerre.

Si l'on prend, en premier lieu, le cas de la pêche professionnelle en mer, la chute des stocks halieutiques est reconnue comme impressionnante depuis seulement quelques dizaines d'années et représente une grave menace pour l'alimentation de l'humanité. Pour la pêche de loisir dans les eaux continentales, l'appauvrissement de la faune piscicole de nos fleuves et rivières date surtout des

trente glorieuses qui ont été à l'origine d'une pollution d'abord industrielle massive puis agricole diffuse. La révolution agricole des années 60 a, de ce point de vue, été particulièrement catastrophique pour la qualité de nos écosystèmes aquatiques qui s'est dégradée en raison de la pollution des bassins versants par les engrais et les pesticides. Ce sont d'abord les espèces nobles comme la truite fario qui se sont raréfiées et ont été remplacé par des truites arcenciel de pisciculture. Aujourd'hui, il y a des rivières magnifiques à salmonidés comme le gave d'Oloron dans les Pyrénées qui ont perdu la grande majorité de leur diversité halieutique.

Pour la chasse, il en va de même. Le petit gibier sédentaire (perdrix, lièvres et lapins) qui avait profité de l'expansion de la polyculture élevage, a vu ses effectifs fondre depuis une trentaine d'année en raison la généralisation de l'agriculture intensive destructrice de ses habitats et de la contamination de la chaîne alimentaire par les pesticides. Puis ce sont les effectifs de l'avifaune migratrice qui ont été à leur tour affectées par le même phénomène, à l'exception de quelques espèces comme la bernache ou le vanneau. Si bien qu'aujourd'hui, c'est plutôt le grand gibier qui a profité de la déprise agricole des espaces considérés comme sans intérêt agronomique par l'agriculture industrielle.

Cette évolution régressive de la biodiversité est à l'origine d'une prise de conscience parfois tardive de la nécessité de s'engager sur la voie d'une limitation des moyens de capture et de prélèvement de la faune sauvage. Ce fut d'abord la chasse qui a été l'occasion d'opter pour une **décroissance choisie** de ces moyens. Alors qu'au cours du XIX^{ème} siècle la puissance des armes de chasse a cru en suivant le modèle de celui des armes de guerre (par exemple la carabine Winchester mise au point durant la guerre de Sécession), à partir du début du XIX^{ème} siècle, a émergé l'idée qu'il fallait proscrire certains types d'armement, tant pour des motifs liés à l'éthique de la chasse que pour ceux résultant d'une bonne gestion des populations. C'est ainsi que furent interdites les canardières dans les huttes de chasse au gibier d'eau et que le fusil semi-automatique à cinq coups fut réduit à trois en 1967. Pour la chasse aux filets sur les cols du Pays Basque, seules les pantières datant d'avant 1939 sont actuellement autorisés. Cette évolution notable a abouti aujourd'hui à populariser la chasse à l'arc et au fusil à poudre noire qui revient en force car l'efficacité de l'acte de chasse est alors limitée. Cela correspond d'ailleurs non seulement aux soucis d'une bonne gestion des populations de gibier, mais aussi au sens profond de la chasse qui se définit selon José Ortéga y Gasset par les difficultés de la poursuite et de la capture des proies ¹.

En matière de pêche de loisir, c'est le même phénomène avec le succès croissant rencontré actuellement par la pêche à la mouche et la pratique du « no kill » qui renvoie aux calendes grecques les captures massives d'antan. Pour la pêche professionnelle en mer, ce n'est que récemment, en raison de la chute dramatique des stocks halieutiques, que la Commission Européenne s'est attaquée à la course à la puissance des moyens de capture (filets dérivants de plusieurs kilomètres, filets pélagiques etc..) et à celle des bateaux, après d'ailleurs avoir subventionné pendant des années cette course folle ! Ici le choix moral et politique de la décroissance est manifeste. Cette mutation actuelle des pratiques halieutiques et

cynégétiques n'est cependant pas sans rencontrer de multiples obstacles, en particulier en raison des vieilles représentations de la nature encore présentes chez les chasseurs et les pêcheurs, sans compter le poids des intérêts économiques existant dans ces secteurs. Ceci explique les attitudes de dénégation qui sont très répandues dans ce milieu et aboutissent au refus de prendre les mesures de sauvegarde des espèces menacées.

Un tel exemple illustre toutes les difficultés à venir d'une politique de décroissance dans des domaines encore plus stratégiques pour notre avenir.

Simon CHARBONNEAU

¹ José Ortega y Gasset : Méditations sur la chasse aux éditions Septentrion 2006 Québec.

CHASSEURS PROTECTEURS MÊME COMBAT

L'Aquitaine est actuellement submergée par un véritable tsunami de projets d'infrastructures de transport. C'est ainsi qu'au côté des projets autoroutiers (contournement de Bordeaux, mise à 2 x 3 voies de la RN 10 et de l'A63, Transnavarraise, Autoroute A65, liaison Pau Oloron, mise à 2 x 2 voies de la RN21) qui fleurissent de toutes parts sans doute pour mieux lutter contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité, sont venus s'ajouter des projets de LGV tout aussi dévastateurs qui promettent eux aussi de fragmenter ce qui reste de grands espaces naturels, au sud de la Gironde notamment. C'est dans ces circonstances que les thèses de l'ANCER ont pu tout naturellement être mises en application par l'alliance des chasseurs et des associations écologistes, opposés ensemble à ces projets destructeurs de territoires.

Dans ce contexte, nous vous livrons quelques morceaux choisis du remarquable cahier d'acteurs produit par la FDC33 dans le cadre du débat public sur le projet ferroviaire Bordeaux -Espagne, dont vous pourrez charger l'intégralité à l'adresse suivante : <http://www.debatpublic-projetferroviaire-bordeaux-espagne.org/docs/pdf/cahiers-acteurs/fdcg.pdf>

La rédaction

LA NATURE PERD SUR TOUS LES TERRAINS

[...] Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Toulouse, Grand Contournement autoroutier de Bordeaux, Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Espagne : les Girondins voient les super projets tomber sur leur tête avec la même régularité, au mépris de toute pensée globale sur l'avenir de leur région, de plus en plus ravalée au rang de lieu de passage.[...]



Choix « démocratique »

[...] On aura compris que, une fois encore, nous nous dirigeons vers le pire. Le pire au premier degré : des milliers d'hectares sacrifiés ou stérilisés ; le pire au second degré : comme avec le fâcheux précédent du Grand contournement, ce sont les populations riveraines elles-mêmes qui, sous couvert de débat, choisissent naturellement d'éloigner le fléau de leur lieu de résidence, donc de l'expédier « démocratiquement » dans les zones les moins peuplées.

En effet, le tout récent exemple des débats et prises de position motivées à l'annonce de possibles tracés périurbains ont progressivement repoussé le Grand Contournement de Bordeaux vers les zones les plus « vides » du Médoc, mais aussi les plus riches écologiquement parlant. [...]

[...] les chasseurs ne peuvent adopter pour la LGV vers l'Espagne que le choix qu'ils ont manifesté en 2005 pour la LGV vers Toulouse : qu'elle emprunte l'emprise de la ligne de chemin de fer actuelle, au plus près, faisant autant que faire se peut « fuseau unique ». Solution d'autant plus défendable que les projections ne laissent espérer qu'un gain de temps dérisoire, hors de propos avec les factures en tous genres à payer. Un simple aménagement : de la ligne actuelle aboutirait à un résultat très voisin.

La Fédération de la Gironde soutiendra cette alternative soit l'aménagement de l'existant soit une ligne nouvelle tangentielle à l'emprise actuelle, parce qu'elle entend préserver un maximum de territoires, parce qu'elle souhaite que le ferroutage, notoirement moins polluant que le transport routier sorte enfin du ghetto des vœux pieux. Les distances, concernées (Espagne - Paris puis Nord de l'Europe) ne laissent plus aucun argument aux camions.

Bien qu'il s'agisse pour nous de dossiers majeurs, nous ne mettrons pas en balance les palombières ou les immenses territoires si propices au grand gibier, riches d'une multitude de micro écosystèmes qui sont autant d'oasis dans un océan de pins maritimes. Les citer serait déjà pencher vers un « moins mauvais tracé », illusion qui reviendrait par exemple à sacrifier Goulade pour préserver Lerm-et-Musset (ou vice et versa). Et que dire des sociétés de chasse ou ACCÀ, principal voire seul lieu de vie de villages enclavés dans le massif forestier ? Territoires coupés en deux, amputés, ingérables, abandon définitif de préservation et d'entretien.

Chasseurs – Citoyens

[...] Que l'on ne se trompe pas sur le sens de notre engagement, les 50.000 chasseurs girondins s'expriment aussi, voire d'abord, en citoyens [...]

[...] A l'heure où les voix les plus officielles, après avoir prôné le développement durable, engagent chacun des Français à faire le petit geste qui sauve, à économiser l'eau, l'air ou n'importe quelle ressource, 50000 citoyens unanimes et s'exprimant en toute connaissance de cause rejettent le débarquement annoncé d'une armada de bulldozers éventrant nos espaces au nom d'une fuite en avant. [...]

[...] Les sommes colossales exigées par ces LGV, ces autoroutes, ces super roclades, quel que soit leur montant approximatif, sont à mettre en regard de celles que l'on consent à accorder à la qualité de l'environnement (question de survie et non plus de simple qualité de vie pour Aquitains privilégiés, rappelons-le). [...]

La Société à Grande Vitesse

Un exemple simple - avec tout le respect et la sympathie que nous inspire le dynamisme Toulouse, est-il bien raisonnable de saccager une des parties les plus attachantes de la Gironde au bénéfice d'avantages lointains, non quantifiés hypothétiques, strictement fondés sur l'extrapolation du modèle existant.

Un exemple plus complexe, le désenclavement européen de la péninsule ibérique. C'est une probable nécessité, dictée par des besoins légitimes, mais aussi par les effets - bénéfiques et pervers - de la mondialisation, celle qui a déjà transformé le couloir rhodanien et la plaine languedocienne en circuit automobile avec casse-croûte à la station-service. On est loin de la Nationale 7 de Charles Trenet.

N'en disons pas plus : le spectre d'une Société à Grande Vitesse est là. Dès lors nous qui parcourons les champs et les bois au pas de l'homme, nous avons encore le temps de penser à notre identité à notre culture, à notre âme ! [...]

[...]

Arrêtons donc, en citoyens adultes, de céder aux mirages du progrès pour le progrès. Notre pays s'enorgueillira bien davantage d'avoir su ramener la raison quand les conditions l'exigeaient, plutôt que de poursuivre à tout prix dans la voie des « France » et des « Concorde » des années 60. Le TGV, « fleuron de la technologie française », traversant comme une flèche des espaces abandonnés, transportant des passagers regardant un film ou jouant avec leur ordinateur, c'est grotesque.

Nous ne voulons pas que ces voies rapides, routières ou ferrées, aient pour principal intérêt de fuir au plus vite une Gironde devenue invivable. Nous ne souhaitons pas faire l'économie d'une réflexion globale sur l'avenir de notre société. Heureux hasard ou prédisposition : la Gironde est historiquement devenue synonyme d'une certaine sagesse grâce à l'héritage de Montaigne puis de Montesquieu. Deux ennemis résolus de la fuite en avant. [...]

*Pour la fédération des Chasseurs de la Gironde,
le président - Henri SABAROT*

L'ANCÊTRE DE L'ANCER

A propos du petit ouvrage d'Ortega y Gasset «Méditations sur la chasse » enfin traduit de l'espagnol et publié au Canada par les éditions « Septentrion » en 2006.

Introduit par un avant-propos du canadien Louis Gilles Francoeur qui aurait pu être signé d'un membre de notre association, ce petit ouvrage est tout à fait passionnant à lire, du moins pour quelqu'un qui partage notre conception de la chasse, en raison de la grande culture de l'auteur et de la finesse de ses analyses.

Plusieurs thèses sont avancées par le philosophe espagnol. A savoir tout d'abord que la chasse a un lien avec le bonheur personnel car elle permet à chacun de nous de nous évader en oubliant le fardeau de la vie quotidienne plombée par des obligations multiples, familiales comme professionnelles. Il s'agit donc d'un espace de liberté nous permettant de respirer et de contribuer à notre équilibre personnel. A travers l'exemple de l'amitié unissant deux chasseurs de l'Antiquité Polybe et Scipion l'Emilien, l'auteur démontre aussi que la chasse est un facteur de fraternité entre les hommes à condition qu'elle ne se pervertisse pas en compétition. Les amitiés qui se sont nouées au sein de notre association le prouvent !

Activité millénaire autrefois réservée comme loisir à une élite sociale, la chasse s'est démocratisée, mais son sens est resté toujours le même. Elle est un sport qui par définition exclut l'égalité entre le chasseur et sa proie : *Chasser est ce qu'un animal fait pour prendre possession, mort ou vif, d'un autre être qui appartient à une espèce essentiellement inférieure à la sienne (p.66)*. C'est pourquoi, cette supériorité ne peut être absolue et que pour garder son sens elle suppose l'autolimitation, contrainte ou choisie. Rentrer bredouille fait donc partie de l'essence de la chasse en raison, soit de la rareté du gibier, soit de sa maladresse, soit encore par désir de faire grâce à l'animal. La chasse est donc caractérisée par la difficulté de la capture. Le philosophe explique en particulier que la rareté du gibier est essentielle à la chasse, sinon elle se transformerait en une activité d'abattage comme parfois cela arrive aujourd'hui en cas de prolifération du grand gibier provoquant des dégâts forestiers ou agricoles. Ceci explique pourquoi le gibier ne doit pas avoir un comportement familier en notre présente ce qui condamne l'artificialisation de la chasse représentée par le gibier de tir (p.86). Il doit être furtif et parfois même insaisissable mais il doit être tout de même présent par les traces qu'il peut laisser. Car, bien entendu, comme c'est de plus en plus le cas aujourd'hui pour certaines espèces de petit gibier, il ne doit pas disparaître complètement car c'est alors la chasse qui disparaîtrait. Ceci explique pourquoi le chasseur doit toujours s'inspirer du comportement de l'animal sauvage et donc être en alerte permanente, les sens tout entiers en éveil, attentif au moindre bruit.

Suit le thème des rapports de la chasse et de l'éthique. Ici les positions du philosophe sont claires : *le chasseur doit assumer la mort de l'animal, mais tout bon chasseur est inquiet au fin fond de sa conscience devant la mort qu'il est sur le point d'infliger à l'animal (p.104) car dans la moralité de la chasse, l'énigme de la mort est*

décuplée par l'énigme de l'animal (p.106). Cette analyse s'accompagne d'une critique parfaitement actuelle de la zoophilie des anglais qui a abouti récemment à interdire la chasse au renard et ne concevoir la chasse que photographique. Il s'agit là pour Ortega y Gasset d'une véritable perversion morale, caractéristique de l'orgueil de l'homme moderne car *ce péché est le pire de tous (p.112)*. Cette thèse va exactement à l'inverse de celle des abolitionnistes qui invoquent toujours des préoccupations éthiques pour condamner la chasse. Le philosophe aborde enfin la question des relations pouvant exister entre la raison et la chasse. Il constate, à ce propos, le triomphe moderne de la raison qui se manifeste par une atrophie des instincts de l'homme. Mais en même temps, il juge cette évolution inévitable dans la mesure où le chasseur moderne doit viser à la bonne conservation des populations de gibier. C'est ici la logique de la gestion qui l'emporte pour paradoxalement sauvegarder les conditions de la passion ! Ce livre mérite d'être lu et relu car en quelques pages (pas besoin d'un traité !), il résume parfaitement le sens profond de la chasse dans son essence comme dans son existence.

Simon CHARBONNEAU

MASSACRE DE FOULQUES A VAUVERT - 30

Nous voulions évoquer dans cette Lettre, ce lamentable incident qui ne fait une fois de plus vraiment pas honneur à la communauté des chasseurs.

Et puis nous sommes tombés, un peu par hasard, sur cette réaction d'un sauvaginier que nous avons choisi de publier intégralement.

Elle est l'exact reflet de notre opinion sur ce massacre inutile.

La rédaction



MAIS POURQUOI?

Une battue à laquelle participaient 300 chasseurs Gardois au début du mois s'est soldée par le massacre de 3.000 foulques, soit la moitié des oiseaux remisés sur l'étang de la commune de Vauvert. Avec de tels amis, la chasse du gibier d'eau en France n'a pas besoin d'ennemis, et vous ne m'en voudrez sans doute pas de reproduire dans ces pages un communiqué de presse de la

LPO Nationale qui retrace cet épisode honteux emprunté à des pratiques d'un autre temps.

Voici le texte intégral du communiqué de presse de la LPO Nationale publié le 22 Novembre.

Une battue de foulques de grande ampleur s'est déroulée le dimanche 5 novembre dernier sur l'étang du Charnier (petite Camargue gardoise, commune de Vauvert) avec la participation d'environ 300 "chasseurs". La technique consiste à faire envoler les foulques à l'aide de personnes en barquet (petite barque) qui sortent des roseaux. A force d'être dérangées de toute part, elles finissent par décoller et passent sur les lignes de tir. Comme les foulques sont très attachées à leur remise, c'est-à-dire l'étang où elles séjournent pour l'hiver, elles reviennent pour tenter de s'y poser, ce qui explique la facilité du tir et de tels tableaux.

L'an dernier, la battue avait permis de "prélever" près de 5 000 foulques. Certains participants parlent de 3 050 foulques ramassées cette année sur les 6 000 à 7 000 remisées sur l'étang. En deux heures de temps, la moitié des effectifs de la remise a été exterminée. L'après-midi, des personnes sont chargées d'aller ramasser les derniers cadavres : les chasseurs appellent ces personnes des "croque mort" ! Mais la quantité d'oiseaux blessés abandonnés sur l'eau et probablement perdus à jamais en a choqué plus d'un parmi les participants.

Les battues de foulques dans le reste de la Camargue ne se font quasiment plus : les chasseurs saintois ont arrêté pour des raisons éthiques. Cela se pratique encore sur quelques marais privés, mais avec des tableaux moins importants. Ce qui se produit sur l'étang du Charnier est à la fois exceptionnel et scandaleux. Autrefois, les oiseaux morts étaient donnés aux hospices mais aujourd'hui, personne n'en veut plus car ils sont difficiles à plumer puis à cuisiner et la chair garde un goût ce vase. C'est ainsi qu'une grande partie de ces malheureuses foulques sont purement et simplement jetées... aux déchets.

La LPO tient ces informations de plusieurs chasseurs qui souhaitent garder l'anonymat. Ils considèrent que de tels tableaux sont dénués d'éthique, font beaucoup de tort à la chasse et souhaitent que ces massacres cessent. Ils ont également indiqué qu'une deuxième battue était prévue dimanche prochain pour finir d'anéantir la remise.

Suite à une certaine émotion locale, l'information est remontée jusqu'à Paris et, aux dernières nouvelles, la prochaine battue serait annulée ou reportée. La Ligue pour la Protection des Oiseaux rappelle que de telles pratiques n'ont rien d'illégal aujourd'hui et que le seul moyen de lutter contre ce scandale est d'instaurer un prélèvement maximal autorisé (PMA) par chasseur pour toutes les espèces chassables : une réglementation que de très nombreux chasseurs appellent de leur vœux pour enrayer les abus d'une minorité extrémiste qui leur font beaucoup de tort.

Loin de la prose outrancière dont les communications habituelles de la LPO Nationale à l'encontre des chasseurs est truffée, ce texte n'a besoin d'aucun artifice pour provoquer l'écoeurement. Mais à l'heure des expériences d'**Avifauna** sur le **Prélèvement Biologique Evolutif** et alors que des menaces sérieuses pèsent sur **la poursuite de la chasse des barges à queue noire**, les excès commis au

nom des traditions ne sont pas acceptables, ni excusables, ni supportables.

J'ai tenté à de maintes reprises de joindre les associations de chasse locale pour avoir leur version de l'histoire, en vain. Et lorsque j'ai fini par joindre un responsable hier soir, l'échange s'est terminé par une bordée d'injures. Sans commentaires, donc.

J'attends avec impatience la réaction de l'**ANCGE** dont les dirigeants disposent avec ce fait divers désolant d'une occasion unique d'engager l'association sur le chemin de la modernité en condamnant officiellement ce massacre stupide.

En colère? Oui. C'est rare, mais j'ai tellement honte...

SAUVAGINE. INFO – 28 novembre 2006.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 27 FEVRIER 2007 : ESCRINET

Depuis de nombreuses années, les pouvoirs publics font souvent preuve d'une étonnante mansuétude à l'égard d'une infime partie du monde de la chasse qui s'est arrogée des droits qui n'auraient probablement jamais été tolérés d'une autre catégorie sociale.

Que ce soit, lors de manifestations violentes ou de transgressions flagrantes et répétées des dates d'ouvertures et de fermeture aux gibiers migrateurs, une minorité de porteurs de fusils a enfreint les lois et règlements en toute impunité, y compris dans certains cas, avec la complicité objective des Pouvoirs Publics.

Leurs actions déshonorent la chasse et l'ensemble des chasseurs et nous chasseurs de l'ANCER estimons de notre devoir de demander que soit mis un terme rapide à ces régimes d'exceptions.

Comment en effet pourrions nous prétendre à pratiquer en paix avec le reste de la Société, si nous même, tolérons de telles dérives sans réagir.

La mascarade qui s'annonce pour le mois de Mars à l'Escrinet en Ardèche, procède d'une démarche similaire puisqu'il s'agit «d'autoriser» le braconnage de pigeons pendant leur migration de retour vers leur lieu de reproduction.

Nous ne saurions être solidaires de tels comportements qui portent préjudice à l'ensemble des chasseurs et nous demandons solennellement aux autorités de l'Etat, de prendre leurs responsabilités (y compris à la veille d'échéances électorales importantes) et de ne pas valider ce projet.

Contacts Presse : Christian DAMENSTEIN 06.08.53.33.71.

FAUCON DE SOLOGNOT

Cette anecdote nous est arrivée lors de l'une des manifestations auxquelles nous prenons part, durant l'été, afin de faire redécouvrir la Fauconnerie et la Chasse au Vol au grand public, sous une autre forme que celle présentée dans les Voleries de rapaces, déjà pourtant nombreuses en France...

« Un bon « tiens » vaut mieux que... »

Un soleil radieux illuminait ce ciel d'Août entre Berry et Sologne et tout annonçait une fête de la chasse réussie. Marie-Claude, l'organisatrice nous avait prévu deux passages dans la journée et nous avons amené ce jour là Cassis, Bandit et Speedy, trois de nos Harris au caractère le plus jovial et sociable, bref, une excellent équipe pour une présentation au public... Nous avons aussi la chance d'avoir à nos côtés Patrice et son épouse Jamie, deux autoursiers passionnés de la région parisienne, venus exposer leur très importante collection d'objets et de reproductions diverses sur la Fauconnerie.



Lorsque notre heure fut arrivée, nous entrâmes en piste, Francis portant Cassis, Sarah-Loïs, ma fille, portant Bandit et Patrice se vit confier Speedy. Tout ce petit monde était fort excité, ravi de l'occasion de se dégourdir un peu les ailes, et alléché par la vue des préparatifs et de la viande rangée dans les fauconnières... Comme à l'accoutumée, notre prestation débuta par une présentation générale de l'Art de la fauconnerie, de la Chasse au Vol et du plaisir mais aussi des responsabilités que cela entraîne pour le Fauconnier ou l'Autoursier qui la pratique...

Pendant ce temps, Francis faisait se décontracter les oiseaux par des vols de rappel, Patrice fit se percher Speedy dans un buisson qui bordait l'esplanade de vol au moment même où j'expliquais qu'en dehors des dates d'ouverture légale de la chasse, nous devons être très vigilants afin que nos oiseaux ne chassent pas... Face à moi, un gigantesque éclat de rire accueilli cette explication car c'est le moment que choisi Speedy pour prendre devant les quelques cinq mille spectateurs, gardes ONC y compris, un lapin qui avait commis l'erreur de se croire en sécurité dans ce buisson... Hé oui, un oiseau ne se programme pas comme un ordinateur... Il naît et reste chasseur, quelque soit la période de l'année et notre Speedy n'allait certes pas rater une si belle occasion !

Patrice se précipita pour tenter de sauver le lapin et incita Speedy à lâcher sa prise, ce qui ne fut pas chose facile car ce petit tiercelet était de caractère fort pugnace à la chasse mais tout finit par rentrer dans l'ordre et la présentation se poursuivit sans heurt...

C'est Sarah qui se chargea de ramener Speedy dans le stand mais notre vigoureux petit chasseur passa l'heure suivante à piétiner rageusement son perchoir en se démanchant le cou dans toutes les directions dans l'espoir de retrouver ce fameux lapin qu'il était si sûr d'avoir attrapé !

Ce n'est qu'en fin d'après-midi que vint le temps de notre seconde présentation et ce fut encore à Patrice qu'échut Speedy. C'est alors que nous vîmes l'oiseau se figer sur le gant de Patrice, le regarder droit dans les yeux et, délibérément, lui balancer la patte, serres en avant, sur la main, *cette main même qui avait osé lui retirer sa prise !...*

Décidément, il n'y a pas que chez les humains que la vengeance est un plat qui se mange froid...

Brigitte COHU

La M.A.C.

La M.A.C. c'est le sigle utilisé pour désigner entre initiés la Mortalité Anormale du Chevreuil.

Nombreux sont les départements qui actuellement constatent une baisse importante des cheptels chevreuils.

Bien souvent les chasseurs commencent par remarquer sur le terrain que les chevreuils sont moins nombreux. Puis au fur et à mesure que passent les mois ils observent de plus en plus d'animaux chétifs, atteints de diarrhées, la mue inachevée, affaiblis et découvrent des cadavres.

L'analyse de ces cadavres conduit généralement à détecter la présence de multiple parasites et la conclusion est « polyparasitisme ».

Cette mortalité ayant au départ sévit dans les secteurs où étaient concentrés de grandes quantités d'animaux, la tendance était d'incriminer la relation densité/milieu conjuguée au stress.

En effet, il est séduisant d'imaginer que les forts cheptels ont un impact important sur leur environnement, que les capacités alimentaires diminuent, que la masse corporelle baisse, que les faons sont plus fragiles, que les adultes sont plus vulnérables etc, etc !!

Sans nier cette possibilité comment explique-t-on alors la mortalité qui sévit également dans les plaines agricoles ?? Dans ce milieu qui se renouvelle en permanence, le chevreuil est la plus grande espèce présente (il n'a donc pas à subir le stress causé par d'autres grands

animaux) et le potentiel alimentaire reste quasiment le même d'une année sur l'autre. Et pourtant là aussi les effectifs fondent.

Finalement face à un tel phénomène on s'aperçoit que l'on sait peu de chose.

Les cheptels et par conséquent les densités moyennes n'ont jamais pu être évaluées avec rigueur.

L'impact du chevreuil sur le milieu, hormis quelques rares expériences menées au moyen de relevés précis d'indice de pression floristique, n'a jamais été estimé de façon généralisée.

Les plans de chasse restent bien souvent établis avec la méthode du « y en a ». Selon qu'il « y en a plus » ou qu'il « y en a moins » les attributions varient de quelques unités mais pas trop... pour éviter les recours ! Ce n'est pas là une critique, mais un constat. Les seules données dont disposent les Membres des Commissions Départementales sont les surfaces des territoires, les évaluations totalement intuitives des gens de terrain, le rapport entre les attributions et les prélèvements. Bien souvent c'est in fine le taux de réalisation (et non la vitesse de réalisation qui serait un peu plus significative des variations d'effectifs) qui est pris en compte pour apprécier la cohérence attributions/cheptel.

Le plan de chasse a pour objectif de tendre vers un équilibre entre la faune et le milieu. Comme chacun sait l'équilibre est un état instable et il ne serait donc pas anormal que les taux de réalisation dessinent au fil des campagnes une sinusoïdale.

La pratique voudrait lorsque le taux de prélèvement approche les 100 % que les attributions soient augmentées jusqu'à ce qu'une dégradation du dit taux de réalisation soit enregistrée (toute chose égale par ailleurs bien entendu).

Certes l'explosion des cheptels de grand animaux satisfait tout le monde (sauf les agriculteurs et les sylviculteurs). Elle permet de légitimer la chasse et de vanter les mérites de la gestion des espèces par le chasseur. Elle favorise les gros tableaux et stimule la demande et le tarif des participations ... Elle satisfait les non-chasseurs qui observent de plus en plus d'animaux lors de leurs promenades etc...

Est ce le rôle de la chasse et du chasseur de transformer la nature en élevages à ciel ouvert ?

Connaissez-vous un seul éleveur capable de mener à bien son entreprise sans avoir recours à des soins vétérinaires constants !!

Dans ma jeunesse, j'entendais régulièrement les chasseurs dire « un tel il a de la rencontre » ou « untel il n'a pas de rencontre ». La disparition de cette expression du langage cynégétique n'est pas anodine. Elle reflétait dans le passé le caractère aléatoire du contact avec le gibier. La chasse c'était la recherche, la poursuite et la capture d'un gibier. En confondant chasse et élevage à ciel ouvert, la notion de recherche s'est considérablement estompée au profit d'un exercice de tir et de l'or-

gueil des gros tableaux.

Nous avons majoritairement confondu chasse et élevage et nous en payons les pots cassés avec le chevreuil aujourd'hui, le lièvre demain et d'autres espèces après.

La chasse doit demeurer un acte de prédation
La prédation c'est la dynamique des proies !!

Christian DROCOURT



ESPECES INVASIVES : LES INSECTES

Ce ne sont pas les espèces invasives auxquelles on pense spontanément ...

Pourtant les introductions d'insectes, en général d'origine accidentelle, ont considérablement augmenté au cours des dernières décennies. Le courant continu des échanges commerciaux qui caractérise notre époque, a engendré un gigantesque brassage des espèces sur toute la surface de la terre.

En France, le nombre des espèces exogènes est difficile à chiffrer : quelques centaines au plus parmi les 39000 espèces répertoriées. Quand sont-elles arrivées ? Les plus connues sont celles qui présentent un intérêt ou un risque agronomique ou économique, les autres passent inaperçues ... Certaines ont envahi nos écosystèmes depuis des siècles, s'y sont adaptées, au point de passer aujourd'hui pour indigènes. Il est impossible, pour des entomologistes, de les recenser, de déterminer leur lieu d'origine en l'absence de renseignements sur l'époque et les conditions de leur introduction.

Les plus anciennes relations d'une arrivée accidentelle concerne les termites, découverts certainement longtemps après leur intrusion. Leur population est en pleine expansion et s'adapte à la plupart des matériaux modernes : elle évolue avec les milieux disponibles.

Cers le milieu du XIX^{ème}, Fabre fait découvrir l'entomologie et la place des insectes. Les espèces invasives seront dès lors mieux identifiées, surtout celles qui provoquent des dégâts : phylloxera dans les vignes, puceron lanigère et pou de San José (cochenilles) dans les vergers ...

Quelques arrivées majeures vont intervenir au cours du XX^{ème} siècle, parmi les plus connues, on note celle du doryphore. Cet insecte originaire des USA (Montagnes Rocheuses) était inféodé à diverses solanacées sauvages. La généralisation de la culture de la pomme de terre dans son pays d'origine, lui offrira une source de nourriture nouvelle et abondante. Il gagnera l'Europe à diverses reprises, avec les importations de pommes de terre et la colonisera entre les deux guerres mondiales.

Une accélération très nette des arrivées d'espèces invasives se produit au cours des cinquante dernières années avec l'intensification des échanges. La disparition des ormes est due à un scolyte transmetteur d'un champignon pathogène.

Les aleurodes (« mouches blanches ») ont fait leur apparition en France à des endroits différents sensiblement au même moment, en Dordogne avec l'importation des plans pour la fraisculture (1980). Elles ont quitté tunnels, serres et fraisiers pour parasiter le tabac, la tomate, la courgette, le haricot vert ... et servent de vectrices à différentes viroses.

A la même époque est arrivé le tigre des platanes, punaise qui se nourrit de la sève des jeunes rameaux. Divers moustiques responsables de maladies à transmission vectorielles (l'agent pathogène (virus, bactérien protozoaire ...) est transmis uniquement par le moustique) . Une espèce est arrivée du Japon avec des chargements de pneus usagés, elle transmet la dengue (maladie virale grave), elle est encore sporadiquement signalée en France. Une autre espèce originaire d'Ouganda provoque la fièvre de West/Nile, qui évolue en encéphalite souvent mortelle. Elle concerne les équidés et l'homme. Elle pourrait être transmise par les moustiques infectés ou par les oiseaux migrants parasités. Des cas ont été recensés en Camargue (1967, 1999, 2003).

Entre 2000 et 2005, l'INRA de Montpellier signale l'arrivée en France de 41 nouvelles espèces d'insectes, dont la Chrysomèle du maïs, l'Anoplophora : capricorne asiatique (qui représente une grave menace pour les feuillus forestiers, les fruitiers et les arbres d'ornement), une cochenille et un trips inconnu parasite les cultures maraîchères.

Plus de la moitié de ces espèces sont actuellement inféodées à des végétaux précis (cochenille des palmiers ...) d'autres sont polyphages (hémiptères des serres), mais sont susceptibles de s'adapter à de nouvelles conditions de vie.

Enfin, d'autres espèces, originaires du pourtour méditerranéen, progressent vers l'Europe, poussées par le réchauffement climatique.

Deux espèces de moustiques, responsables de maladies à transmission vectorielle, ont récemment beaucoup fait parler d'elles. L'une, provoque la maladie de la langue bleue, elle s'est répandue en Espagne en Corse (2000) et dans le sud de la France (2004). Des foyers peuvent apparaître çà et là et causer des dégâts considérables dans le cheptel. L'autre, est responsable du

chikungunya, à la Réunion. Les moyens de traiter cette virose sont activement recherchés, et son expansion éventuelle étroitement surveillée.

Un frelon asiatique, introduit par des transports de marchandises, a été découvert en Lot et Garonne à plusieurs reprises, ces toutes dernières années. Son identification est aujourd'hui indiscutable ⁽¹⁾. Il est peu agressif, mais c'est un prédateur d'abeilles et de guêpes sociales dont il attaque les nids pour se nourrir des œufs et des larves. Pour éviter que ce frelon ne s'acclimate et prolifère, ses nids doivent être détruits mais après une identification rigoureuse.

Des introductions nouvelles sont attendues, certaines, redoutées (tigre du chêne, cynips du châtaignier ...) malgré les contrôles mis en place, leur arrivé prochaine semble inéluctable. Enfin des conditions de stockage des céréales ou des oléagineux – d'importation ou de provenance locale- sont favorables à la pullulation de certaines espèces (en France l'utilisation d'insecticides de contact n'est pas autorisée). Selon l'OMS une personne sur cinq, dans le monde est victime de la malnutrition à cause des insectes (dégâts en plein champ et au stockage) : 27,5% de la production de riz, 13% de la production de maïs, 5,1% de la production de blé, sont perdus à cause des insectes.

En agriculture, la lutte pour les éradiquer ou les réguler est l'objet d'un énorme enjeu économique. La monoculture en privilégiant un ravageur spécifique favorise ces enjeux. Pourtant les solutions proposées : lutte chimique, OGM ... sont inappropriées ou insuffisantes. La réponse génétique d'une population de ravageurs s'avère toujours déterminante et permet dans un délai relativement court l'apparition de souches résistantes...

Les insectes : amis ou ennemis ? Ici ne sont évoquées que les espèces invasives. Certaines sont inoffensives et passeront plus ou moins inaperçues, d'autres c se montreront d'une telle efficacité dans leur adaptation qu'elles sont qualifiées de nuisibles. Dans l'insaisissable inventaire qu'abrite la terre, environ un million d'espèces (sur 1,7 million) représente le monde des insectes. Certains auteurs pensent qu'ils seraient considérablement plus nombreux. La plupart des espèces sont « inoffensives » et beaucoup fort utiles, aussi nous devons être très attentifs aux conséquences de nos interventions. Chaque espèce est une bibliothèque d'informations acquises par l'évolution sur des centaines, voire des millions d'années ... par nos actions, nous avons une idée de ce que la déstabilisation entraînera, nous n'avons aucune idée de la valeur, pour l'humanité, de ce que nous pourrions perdre ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Claire VILLEMANT : Muséum d'Histoire Naturelle – PARIS

⁽²⁾ E.O WILSON : Professeur de Sociologie – HARWARD

NB : Le Monde du 18/11/2006

434 élevages touchés par la maladie de la langue bleue au Pays Bas.

Cette brève du Monde illustre parfaitement les inquiétudes causées par la maladie de la langue bleue, qui pourrait aussi un jour toucher certaines espèces de gibier.

UNUCR - BILAN 2005/2006

Depuis sa création en 1980 les conducteurs de l'UNUCR sont intervenus plus de 162.000 fois et ont permis de retrouver près de 54.000 animaux.

Depuis l'origine le % de réussite reste toujours de l'ordre de 40%.

Saison 2005/2006

16549 interventions ont été recensées :

- 5415 réussites (41%)
- 7706 échecs (59%)
- 3428 contrôles

Répartition par espèces

- Sangliers 67% avec un % de réussite de 39%
- Cerfs 11% avec un % de réussite de 45%
- Chevreuils 21% avec un % de réussite de 48%
- Autres 1%

Si on compare ces % de recherches avec le tableau global français (saison 2004/2005) :

- Sangliers 443.578 : 45%, recherches 67%
- Cerfs 39.968 : 4%, recherches 11%
- Chevreuils 503.089 : 51%, recherches 21%,

on notera avec intérêt que le chevreuil est proportionnellement beaucoup moins recherché que les autres espèces.

Répartition des pistes de recherche par âge :

- Pistes de moins de 4 heures : 15%
- Pistes de 4 à 12 heures : 32%
- Pistes de 13 à 24 heures : 48%
- Pistes de 25 à 40 heures : 4%
- Pistes de plus de 40 heures : 1%

L'ensemble des pistes de moins de 12 heures ne représentent que 47%, mais totalisent 56% de réussites avec de surcroît une distance de recherche plus faible.

Il est donc essentiel d'appeler le conducteur le plus rapidement possible.

Le constat qu'on doit malheureusement faire, c'est que la recherche n'a pas cru proportionnellement à l'augmentation des tableaux, loin sans faut

En outre, les spécialistes s'accordant à dire que le % de blessés est au minimum de l'ordre de 15%, le potentiel de recherche est donc d'environ 150.000 animaux : on recense seulement 16000 interventions des conducteurs de l'UNUCR, on est donc en droit de penser qu'au moins 90% des animaux blessés ne sont pas recherchés !!!

Pour conclure, nous vous invitons : à rejoindre l'UNUCR, soit comme conducteur, soit comme simple adhérent (individuel ou groupe de chasse) et surtout à faire systématiquement appel à un conducteur pour tout animal présentant un risque de blessure.

OBJECTIF 2007

1 ADHÉRENT PAR ADHÉRENT

Pour avancer et se faire entendre, l'ANCER à besoin d'adhérents. Vos amis, chasseurs ou amateurs de nature, connaissent-ils l'ANCER ? Si oui, il serait bien étonnant qu'ils n'y soient pas adhérents. Si non, à vous de jouer !

Toute la documentation d'information nécessaire est disponible sur simple demande auprès de notre secrétariat. Il vous suffit de remplir le bon joint à la présente Lettre, en y indiquant les coordonnées de la personne à qui vous souhaitez faire parvenir de l'information sur l'ANCER et de le retourner à :

ANCER - 1, rue de la Truite - 78550 HOUDAN

PETITES ANNONCES

EXCEPTIONNEL !!!

Actions de chasse disponibles en Espagne – Région PALENCIA/BURGOS

Territoire de 1500 hectares

Petit gibier **100% naturel** : Perdrix – Lièvres – Lapins – Bécasses.

Contact : Pierre COMBES 06.85.66.45.88

BRACELETS DE CHEVREUILS

Chasseur recherche bracelets de chevreuils : chasse à l'approche en tirs d'été ou tirs de sélection en arrière saison.

De préférence dans un rayon de 150 kilomètres autour de Paris.

Contact : 06.09.17.50.01 – Stéphane DIEU

RENCONTRE FNC/HULOT

Vous trouverez ci-contre le communiqué de presse émis par la FNC, à l'issue de la rencontre du Président De Ponchalon avec Nicolas Hulot.

Entre autre on notera, avec intérêt qu'on y parle « de jeter des passerelles » entre chasseurs et protecteurs. Ça a été un des objectifs premiers de l'ANCER, dès sa création en 1989, avec le résultat coté chasseurs que l'on sait : sous-marin vert etc ...

Une fois de plus, l'ANCER a eu tort d'avoir raison trop tôt.

La Rédaction.



Fédération Nationale des Chasseurs

Issy-les-Moulineaux, le 29 janvier 2007

Communiqué de presse

Rencontre des chasseurs et de Nicolas Hulot



La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) a rencontré Nicolas Hulot au siège de sa fondation et dans le cadre de la campagne d'influence que les chasseurs conduisent auprès des candidats à l'élection présidentielle et des leaders d'opinion.



Une rencontre où Nicolas Hulot et le Président de la F.N.C, Charles Henri de Ponchalon, ont pu exprimer franchement leurs perceptions respectives du monde de la chasse et de la protection de la nature.



Nicolas Hulot a reconnu qu'il n'aimait pas la chasse comme d'autres n'aiment pas le football ou le tennis, mais qu'il n'avait rien contre cette activité dès lors qu'elle était pratiquée dans le respect des règles. Toutefois, il a précisé que l'initiative des chasseurs de vouloir le rencontrer lui inspirait un vif intérêt.



Le Président des chasseurs, tout en regrettant l'impossible dialogue avec les protecteurs intégristes, s'est félicité de l'initiative et du pragmatisme de Nicolas Hulot dans sa campagne d'influence auprès des leaders politiques de tous bords. Nicolas Hulot a insisté sur le fait qu'il était là « pour jeter des passerelles, plutôt que pour creuser des fossés » et favorable au dépassement de « la relation de défiance » entre chasseurs et protecteurs.



Charles-Henri de Ponchalon a commenté les propositions du Pacte écologique de Nicolas Hulot en soulignant que bien souvent les chasseurs pouvaient converger, voire même avoir une analyse plus « décapante » que celle du Comité de veille écologique en matière, notamment, de défense de la nature ordinaire et de la biodiversité.

Après un long échange sur la réforme de l'État, la tutelle et la police de l'environnement, la politique agricole, l'éducation à l'environnement et la démocratie participative, Nicolas Hulot et Charles Henri de Ponchalon ont confirmé qu'une collaboration était souhaitable, le pacte ayant une vocation évolutive. Un groupe de travail sera mis en place avec la Fondation Nicolas Hulot dès que la FNC aura formulé ses propositions.

Les deux présidents ont conclu cette rencontre avec humour, en espérant qu'un jour l'alliance des deux « lobbies » qu'ils représentent puisse faire progresser la cause de la nature et y impliquer encore davantage la classe politique dans son ensemble.

Contact Presse

Christine Mignon

Tél. : 01 41 09 65 10

Fax : 01 41 09 65 18

cmignon@chasseurdefrance.com

LA CHASSE ET L'AGRICULTURE DURABLE

IL Y A 50 ANS LA FRANCE ETAIT ENCORE GIBOYEUSE. Les parties de chasse se terminaient devant les pièces de gibier sauvage, rangées par espèces, en lignes parallèles sur la pelouse et les chasseurs se partageaient le fruit de leur chasse. A cette époque, rouler la nuit sur les routes de France permettait de voir (les lapins ou des lièvres éblouis par les phares, des chouettes qui s'envolaient des poteaux des clôtures... Ce temps est révolu, le petit gibier est devenu rare et l'on peut rouler la nuit, pendant des heures sans voir le moindre animal. Pourquoi cette disparition brutale de la petite faune ?

Au début l'on a accusé les chasseurs, on savait la chasse responsable de la disparition de la grande faune sauvage d'Europe et ce, dès l'époque préhistorique : mammoth, rhinocéros laineux, tigre à dents de sabre, bison, aurochs. Mais il n'en était rien pour le petit gibier qui, chassé depuis la nuit des temps, maintenait, jusqu'alors ses populations. C'est avec le fameux livre « Le printemps silencieux » de Rachel Carlson que l'on commença à comprendre que cette disparition était directement liée à l'arrivée de la révolution verte qui, comme toute les révolutions, a laissé derrière elle son lot de destructions : arrachage des haies, destruction des bocages et des bosquets, remplacement des prairies naturelles par le maïs ensilage, disparition de la diversité botanique par les herbicides...

Pendant cinquante ans la pensée unique du tout chimique agricole a rendu impossible l'apparition d'une nouvelle forme de pensée agronomique. Toute remise en cause de ce sacrosaint modèle était taxée de pensée rétrograde. Mais les excès de cette révolution commencent à inquiéter les citoyens et même à l'aire douter quelques rares agronomes. Il devient maintenant possible de développer une nouvelle pensée, un nouveau modèle, celui d'une agriculture durable capable de nourrir sainement les hommes tout en protégeant l'environnement et la biodiversité. Il faut que l'agronomie dépasse le stade de la technique dans laquelle elle est bloquée depuis deux siècles pour devenir une science qu'avec Gasparin nous proposons d'appeler l'agrologie. Il faut quelle sorte du modèle simpliste du sol simple support sur lequel on déverse, en excès, des engrais chimiques. Qui font certes pousser les plantes mais qui les déséquilibrent et les rendent malades. Cela entraîne l'obligation de traiter ces plantes avec des pesticides. Ce modèle, ridiculement schématique, a entraîné la disparition de la matière organique de nos sols qui est passée de 4% à 1,3% en un siècle, soit une perte d'environ 100 tonnes/ha. Or cette matière organique est la base alimentaire des microbes et de la faune du sol qui eux même sont à la base de la pyramide alimentaire. Dans un hectare de sol en bonne santé on trouve 3 tonnes de microbes qui nourrissent les plantes, deux tonnes de vers de terre et plus de quatre milliards de microarthropodes qui nourrissent la faune supérieure. Or nos sols agricoles ont perdu 90% de leur activité biologique et de leur faune, cela a entraîné l'effondrement de toute la chaîne alimentaire. Les scientifiques observent la disparition de 90% des insectes, des reptiles, des amphibiens, des oiseaux et des petits mammifères...

Si nous voulons retrouver notre biodiversité, il faut fonder une véritable science agronomique qui sache intégrer la dimension biologique du sol. Cette agrologie doit se fonder sur la connaissance des sols sauvages qui sont des systèmes pérennes et dont nous connaissons à peine 5% des habitants. Le plus vieux modèle biologique connu est la Forêt de Bornéo qui fonctionne depuis 150 millions d'années avec des pluviométries allant de trois à neuf mètres d'eau par an et qui fait toujours pousser des arbres de quatre-vingt mètres de haut sans engrais et sans pesticides. De plus les rivières de cette forêt sont transparentes et les nappes souterraines vierges de toute pollution. Et nos champs perdent par lessivage leurs sols et leurs éléments nutritifs ce qui pollue rivières et nappes. Au lieu de détruire ces forêts nous ferions mieux d'étudier le fonctionnement de ces modèles fermés et de les copier afin de créer une agriculture durable. Il faut faire revenir les arbres dans notre agriculture et recréer l'équilibre agrosylvo-pastoral qui avait arrêté les famines en Europe. Ce n'est pas en créant des réserves naturelles, isolées les unes des autres, par ces déserts de graminées que sont les champs de céréales intensifs, que l'on sauvera notre biodiversité. Pour vivre, les plantes et les animaux ont besoin de couloirs biologiques comme nous qui avons besoin de routes pour circuler. Ces couloirs biologiques avaient été créés sous forme de haies qu'il nous faut replanter le long des routes et des chemins ainsi qu'autour des champs en les adaptant au matériel agricole. Il faut refaire, en quelque sorte, un bocage moderne. Il faut définir des modèles complexes de prairies équilibrées. Parallèlement à la gestion de la biodiversité en agriculture, il faut développer des pratiques culturales qui relancent la production d'humus dans les sols et le retour de leur population vivante.

L'humus est formé à la surface du sol par les champignons qui sont tous aérobies. Il faut donc remplacer le labour qui enfouit la matière organique en anaérobiose, bloquant ainsi son humification et favorisant sa minéralisation par le semis direct sous couvert étui humidifie la litière à la surface du sol. Avec cette pratique, on remonte la teneur en matière organique de 0,3% par an et on fait revenir la faune du sol.

L'agriculture destructrice des sols et de l'environnement n'est pas une fatalité. Il faut seulement développer l'agrologie, cette science du complexe qui intègre l'écologie et la biologie des sols dans le but de redonner à nos sols la fertilité qu'ils ont perdu. Seuls des sols vivants peuvent nourrir les hommes tout en leur laissant une nature dans laquelle ils peuvent s'adonner à leurs passions de chasseurs, de promeneurs ou de naturalistes.

Puisse le livre de l'Association Nationale Petit Gibier coordonné par Gérard Pasquet participer à la réconciliation des agriculteurs et des chasseurs ainsi qu'à celle des chasseurs et des naturalistes. Il n'y a que les huîtres qui se fixent, les exploitants agricoles peuvent devenir des paysans, au sens noble du terme, c'est à dire des hommes qui font un pays dans lequel il fait bon flâner ou se promener, fusil à l'épaule, bâton à la main ou jumelle en bandoulière.

Marey sur Tille le 20 juin 2006

Lydia et Claude Bourguignon Directeurs du LAMS

Ce texte est extrait du l'ouvrage collectif de l'ANPG « Le petit Gibier » que nous avons présenté dans la Lettre de l'ANCER N° 56.

Editions du Gerfaut 26 rue Jacob 75006 - PARIS
Prix 39,50 euros.

DEMAIN LE LOUP GIBIER ?

L'avenir du loup dans notre pays passe-t-il par un statut d'espèce gibier à court ou moyen terme ? Ce fantasme de nombreux chasseurs horrifie les protecteurs... Refuser d'ouvrir le débat n'empêchera pas la réflexion de poursuivre son chemin. Sortir la question du tabou, en revanche, non seulement fait avancer notre réflexion mais nous questionne aussi sur la « gestion » de certaines espèces protégées (loup, cormoran) qui, loin d'être intouchables, voient leur tir se banaliser pernicieusement.

Lorsque le loup est arrivé en France et qu'il a commencé à faire parler de lui, les associations de protection de la nature ont tout d'abord demandé le respect de sa protection stricte. Elles ont prôné, pour permettre la cohabitation, de véritables mesures de protection pour les troupeaux. C'est d'ailleurs en partie aux associations de protection de la nature que l'on doit le développement de ces mesures (patous, aides-bergers, enclos nocturnes...) qui étaient rejetées par les organisations agricoles au prétexte qu'elles seraient inefficaces, ou pire, que les adopter serait accepter le loup !...



Puis, la population lupine augmentant et son aire de répartition s'agrandissant, les protecteurs du loup ont dit qu'ils ne s'opposeraient pas par principe à des tirs de loup, mais pas avant que le seuil d'une centaine d'individus soit atteint. Et sur les seuls cas « *des loups qui mettraient en échec ces mesures de protection* » (manifeste loup FNE 2000).

Les pouvoirs publics n'ont pas attendu ce seuil pour autoriser des tirs de destruction. En 2000, le ministère de l'écologie prévoyait dans son « protocole loup » la

possibilité de mise à mort d'un loup. Cette mesure était très encadrée. Il fallait avant que l'autorisation puisse être donnée par un préfet qu'un certain nombre d'attaques sur un troupeau soient constatées, qu'un certain nombre de moutons soient tués. Puis les années passants, le protocole s'est allégé. Pas à l'avantage du loup... Et en 2004, un premier loup était « légalement » abattu par des agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, créant un grand émoi dans les milieux de la protection de la nature, tout en ne satisfaisant pas les organisations agricoles... Depuis, chaque année, des loups sont éliminés par l'ONCFS à qui des lieutenants de louveterie viennent prêter main forte.

Ces tirs de loups ne peuvent pas vraiment s'apparenter à de la chasse. Ils sont l'affaire de professionnels, agents de l'ONCFS, auxquels sont adjoints des volontaires assermentés. Ce qui devrait être la garantie d'un véritable professionnalisme pouvant rassurer les moins réfractaires des protecteurs. Mais qui a été dénoncé par la plupart des organisations de protection de la nature. Et finalement, cet été, le tir de deux loups de la même meute à quelques minutes d'intervalle, a donné raison aux plus méfiants. Les critiques ont fusé de tous cotés : bavure, incompétence, assassinat... La montagne en résonne encore. Et le préfet de l'Isère fut bien ennuyé pour justifier ce triste résultat. Ennuyé, mais sans aucun doute prêt à recommencer cette année...

DES TIRS COÛTEUX ET CONTROVERSÉS

Devant ces réactions, mais également devant le coût considérable de ces opérations, les pouvoirs publics sont de plus en plus tentés de rechercher une méthode beaucoup moins onéreuse, et du même coup moins compromettante. Il faut dire que pour chaque loup abattu, il aura fallu de très nombreuses journées et nuits d'affût. Le personnel déployé pour ces tirs ne peut, pendant ce temps, s'acquitter des missions de police de la chasse et de la nature, ni de tout autre tâche.

L'ONCFS ayant connu une baisse très nette de ses effectifs, ces opérations deviennent de plus en plus difficilement gérables. Les chasseurs, à nouveau patrons de l'établissement public, voient d'un très mauvais oeil ces missions menées par « leur » personnel, auxquels ils préfèrent confier des missions directement liées à l'exercice de la chasse. C'est là aussi le prix à payer pour ce beau cadeau fait aux dirigeants de la chasse française... On peut également, et en dehors de toute polémique envers le monde de la chasse, légitimement se demander s'il est bien normal que l'ONCFS puisse tout à la fois être juge et partie dans cette gestion du loup ? Bien sûr, le Conseil National de Protection de la Nature est là pour donner son avis sur ces opérations. Mais cet avis n'est que consultatif. Et les pouvoirs publics ont systématiquement passés outre tous les refus de cette instance de tirer des loups dans les Alpes.

Une des solutions envisagées serait le déclassement du loup qui perdrait son statut d'espèce protégée pour devenir gibier. Si cela fait rêver certains, c'est également le cauchemar des autres... Bien sûr, la France ne serait pas le premier pays où le loup pourrait être chassé. Mais cela constituerait une véritable révolution. Cela

mérite, en tous cas, d'être regardé de la façon la plus objective possible. Mais est-ce possible ? Aldo Léopold disait : « *Seule la montagne a vécu assez longtemps pour écouter objectivement le hurlement du loup* »...

Actuellement, dès décision du préfet de département, le loup est traqué sans prise en compte de toute la réglementation sur la chasse. De jour comme de nuit, pendant ou en dehors des périodes de chasse, par temps de neige s'il le faut. Autant de méthodes qui n'auraient pas cours pour une espèce gibier... Aussi, face à ce qui s'apparente de plus en plus à une déréglementation du statut des espèces protégées, certains protecteurs de la nature ne seraient pas aussi hostiles que ça à un changement de statut pour une espèce qu'ils affectionnent pourtant beaucoup. Pas forcément de gaieté de cœur, mais pour sauver ce qui pourrait encore l'être. L'exemple du grand cormoran est là pour leur donner raison. Cette espèce est toujours protégée, pourtant, chaque année, des milliers d'entre eux sont tués par des pisciculteurs, mais aussi par leurs ayants droit. Et si chaque année, le CNPN accorde un quota de cormorans à tirer, il est systématiquement multiplié par deux ou par trois. Ces opérations sont pourtant sensées être encadrées par l'ONCFS...

UNE GESTION COMPLEXE

Mais transformer le loup en gibier ne serait pas si simple que ça. Et même si un peu probable accord était trouvé entre les pouvoirs publics, les associations de protection de la nature et les instances cynégétiques. La réglementation de la chasse française n'est absolument pas adaptée à une espèce comme le loup. Sauf à vouloir l'éradiquer bien entendu. En admettant que ce ne soit pas la volonté d'un quelconque Machiavel, comment fixer un plan de chasse à l'échelle d'un massif comme les Alpes ? Tout d'abord, une chaîne de montagnes ne peut être assimilée à un territoire cynégétique. Comment, en effet, s'affranchir des limites administratives des communes et des départements ?

Comment également « gérer » cette chasse ? Devrait-elle être un instrument de régulation de la population de loups ou basée sur la protection des troupeaux ? C'est là une question de fond car les deux objectifs ne sont pas compatibles. Il faudra choisir. On peut bien sûr fixer un nombre de loups à abattre pour un territoire en fonction du nombre estimé d'animaux présents et de l'objectif de « gestion », comme c'est le cas pour les ongulés, mais cela ne peut se faire que de façon complètement déconnectée de la « protection » de troupeaux que se trouveraient attaqués à maintes reprises. Pas simple... Et comment fixer un quota d'animaux à détruire dans le cas d'une espèce qui n'en est qu'au tout début de sa phase de colonisation ? A moins bien sûr de fixer une zone géographique, le fameux zonage dénoncé par tout le monde, protecteurs et éleveurs.

L'organisation sociale du loup est également source de réelles difficultés. Que ce soit pour une chasse véritablement « éthique », ou plus simplement pour éviter une désorganisation de la meute qui pourrait avoir des conséquences importantes sur les troupeaux. Quel loup tirer ? Avec quel objectif ? Si le loup est gibier, c'est le chasseur ayant l'animal au bout de la lunette qui pren-

dra la décision. En fonction de quoi ? Du trophée, s'il a le choix entre plusieurs « cibles » ? De l'opportunité de tirer un loup qu'il ne voudra pas laisser passer ?

Bien sûr, tous les chasseurs ne sont pas des viandards. Pas tous. Il en est même qui sont tout autant admirateurs du loup que nous pouvons l'être. Mais depuis quelque temps, nous voyons de plus en plus souvent des chasseurs et des associations de chasse défilent lors des manifestations d'éleveurs qui réclament l'éradication du loup. Cela a de quoi nous inquiéter en évoquant un possible déclassement du loup... Nous savons tous que la chasse française a ses particularismes. Elle revendique un pouvoir sans partage sur une part importante de la faune sauvage et règne sur la majeure partie des territoires ruraux de notre pays. Sans oublier ses responsables qui ne gèrent jamais les débordements de leurs adhérents. Laisser la responsabilité de l'avenir du loup aux chasseurs semble donc bien prématuré et hasardeux.

Cela ne doit pas nous empêcher d'en discuter avec les organisations de chasse les plus responsables, comme l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier ou l'Association Nationale pour une Chasse Ecologiquement Responsable. Mais nous devons garder la plus grande prudence face à la Fédération Nationale de Chasse qui est aux commandes de la chasse française et de ses excès. Et qui est également le « patron » de l'ONCFS...

En attendant, fions-nous à James Oliver Curwood qui disait : « *Il y a un plaisir plus grand que celui de tuer : celui de laisser la vie* ».

Pierre ATHANAZE
Président de Action Nature

REPONSE A EDOUARD-ALAIN BIDAULT

Suite à l'article paru dans la Revue 55, dans lequel nous nous félicitons de certaines dispositions du SDGC de Maine et Loir, nous avons reçu, début janvier 2007, le mèl suivant du Président Edouard - Alain Bidault.

Monsieur le Président,

Dans la lettre n° 55 de l'ANCER, vous avez eu la gentillesse de me rendre hommage parce que notre schéma départemental prévoit l'arrêt des lâchers d'oiseaux de tir pendant la saison de chasse et parce que nous avons obtenu l'interdiction de l'éjointage des appelants.

Je vous remercie de cet hommage. J'y suis très sensible, d'ailleurs je suis sensible à tous les hommages, quels qu'ils soient (mais non, c'est pour rire).

A la lecture de ce texte, j'étais vraiment content, au

QUAND LE CANARD S'INTERESSE AUX OIES

début, mais à la fin vous gâchez un peu ma fête intérieure et contrariez gravement ma jouissance contenue en griffant méchamment de votre patte de chat teigneux la fin de l'article, au prétexte que nous serions encore des Cro-Magnon autorisant le tir du chevreuil à plombs. En Anjou, voyez-vous, nous chassons aux chiens courants, peu à l'approche ou à l'affût.

Nous n'avons de cesse de répéter qu'il convient de tirer de travers, à courte distance, et bien évidemment uniquement l'animal de chasse.

Je peux vous assurer que, dans ces conditions, le risque de perdre un animal est infime. Certainement beaucoup plus faible qu'avec un tir à l'approche ou à l'affût, même suivi d'une recherche au sang.

Soyons honnête. Que faut-il préférer ? Un tir irresponsable à l'affût ou un tir responsable en battue et à plomb, ou inversement ?

Quelle que soit la façon de chasser, la seule chose qui compte vraiment est le comportement du chasseur.

Vous savez que j'adhère à la plupart de vos idées. Je ne saurais adhérer à vos dogmes et vous invite à ne pas confondre la foi commune qui nous anime et les chapelles qui vous enferment.

Espérant que ce courrier ne serve pas uniquement à alimenter l'autodafé qui vous réchauffe parfois, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes salutations en Saint-Hubert.

**Le Président
E.A. BIDAULT**

En réponse, je préciserai simplement :

- premièrement, la sincérité de nos félicitations pour la position courageuse prise par la FDC en matière de lâchers de tirs.

- deuxièmement que notre position sur le tir à plomb du chevreuil, n'a rien de dogmatique, nous considérons simplement (et nous ne sommes pas les seuls) que c'est un anachronisme. Nous ne réfutons en aucun cas l'efficacité du plomb pour tirer le chevreuil « ... qu'il convient de tirer de travers, à courte distance... » Ce que nous contestons et malheureusement en la matière les exemples ne manquent pas, c'est la capacité des chasseurs à ne tirer que dans des conditions optimales de position de l'animal, de vitesse et de distance. Ce qui renforce également notre conviction, c'est que la grenaille occasionne des blessures qui saignent peu ce qui rend la recherche plus difficile et surtout n'incite pas à la lancer.

Enfin, j'ai été heureux de lire « Vous savez que j'adhère à la plupart de vos idées », il nous reste sur certains sujets des différences d'appréciations ou d'approche (cf. le tir à plomb du chevreuil) c'est tout à fait positif que des opinions différentes s'expriment, ça permet d'enrichir nos réflexions et évite l'ennui dont on sait qu'il naît de l'uniformité.

Michel LEGOUX.

Extrait d'un article du « Canard Enchaîné » du 21 février 2007.

Tout cela est malheureusement exact et comme nous le disons dans notre communiqué de presse relatifs à l'Escrinet, porte préjudice à l'image de l'ensemble de la chasse française.

« L'ÉCOLO SARKO EN CAMPAGNE

Certains flics des RG sont mis à toutes les sauces pendant la campagne du ministre-candidat. Après avoir essayé d'accrocher une petite casserole au conseiller de Ségolène Royal : Bruno Rebelle, les voilà chargés d'éviter tout mouvement d'humeur du lobby des chasseurs lors des virées de Sarko dans la France profonde.

Le 31 janvier, les dirigeants de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage dans le Calvados et la Somme ont été fermement priés par les poulets de prolonger de deux semaines en toute discrétion, la chasse aux oies sauvages. Les agents techniques étaient invités par les RG à n'effectuer aucune tournée de surveillance dans les secteurs où se pratique cette spécialité cynégétique. « Un simple coup de fil, mais il était sans ambiguïté, raconte un agent du service. On est fonctionnaires, c'était un ordre ».

Ce sursis pour canarder d'innocents palmipèdes est une revendication ancienne des chasseurs. Lesquels demandent aussi depuis des années l'allongement de la période de chasse du gibier d'eau. En août dernier déjà, le Ministre très à l'écoute de ces allumés de la gâchette avait négocié avec les fédérations départementales de Camargue une ouverture anticipée d'un mois en contradiction totale avec les textes réglementaires. »



NOUS CONTACTER

Si vous avez des questions à poser, des informations à communiquer, des suggestions à formuler, des textes ou des sujets d'articles à proposer pour la Revue vous pouvez nous joindre, en vous adressant à :

NOM PRENOM	TELEPHONE	MEL	REGION
Bernard BACHASSON	04.50.46.32.14	bernard.bachasson@club-internet.fr	Rhône-Alpes (74)
Jean-Luc BOUCHERON	05.59.29.11.53		Aquitaine (64)
Simon CHARBONNEAU	05.56.67.34.09	scharbonneau@free.fr	Aquitaine (33)
Christian DAMENSTEIN	06.80.53.33.71	christian.damenstein@wanadoo.fr	Centre (72)
Elisabeth DE BAUDREUIL	02.47.24.16.77	baudreuil@aol.com	Pays de Loire (37)
Stéphane DIEU	01.47.85.63.45		Paris (75)
Marcel DELBOS	05.53.63.39.62		Aquitaine (24)
Joël DRUYER	01.34.87.65.76	joel.druyer@libertysurf.fr	Ile de France (78)
Jacques GELUS	04.75.63.06.52	j.gelus@planetis.com	Rhône-Alpes (26)
Jean HOUËIX	02.97.66.12.26		Bretagne (56)
Pascal KENTZINGER	03.88.69.61.23	pascal.kentzinger@wanadoo.fr	Alsace (67)
Christophe PRIVAT	05.61.31.07.88	christophe.privat@esa-purpan.fr	Midi Pyrénées (31)
Franck WEBER	01.34.59.03.48	Franckvalrie-weber@yahoo.fr	Ile de France (78)

Ou encore directement auprès de :

ANCER

1, rue de la Truite

78550 – HOUDAN

Tél. : 01 30 88 11 67

Mèl : ancer.asso@wanadoo.fr

Retrouvez l'ANCER sur internet : <http://assoc.wanadoo.fr/ancer/>

